



Fort San Miguel, Campeche

LE MEXIQUE AUJOURD'HUI

Bulletin d'information de l'ambassade du Mexique, n° 63, janvier 2006

éditorial

La reconnaissance selon laquelle les peuples et les communautés indiennes ont le droit de concevoir un développement intégral, qui leur est propre et conforme à leurs aspirations et à leur culture, a fait l'objet d'un défi que l'actuel gouvernement fédéral a dû relever dès sa prise de fonctions à la tête du pays, dans le but d'encourager une nouvelle relation entre l'Etat, la société et les peuples indiens.

En ce sens, une des premières actions menées par le pouvoir exécutif fédéral a été de soumettre au Congrès de l'Union l'initiative de réforme de la Constitution politique des Etats unis mexicains, afin d'y incorporer les droits des peuples et des communautés indigènes.

La réforme constitutionnelle de 2001 exhorte l'administration publique des trois ordres de gouvernement à formuler et à mettre en place des politiques publiques de façon articulée, régies par les principes d'égalité et de respect des cultures tout comme des identités des peuples et des communautés indigènes.

En principe, la stratégie du gouvernement fédéral visant à parvenir à un nouveau modèle d'attentions à l'égard des peuples indiens, a pris en compte la répartition des fonctions, le renforcement des institutions et la création d'espaces d'interlocution, de consultation et de participation indienne.

En outre, cette stratégie a encouragé la création d'un organisme doté d'importants moyens en vue de favoriser l'intégralité des politiques publiques de l'Administration publique fédérale, lequel s'est consolidé avec l'entrée en vigueur de la Loi de la Commission nationale pour le développement des peuples indiens, le 5 juillet 2003.

Conscient que les cultures indiennes possèdent leur propre façon de percevoir et d'appréhender le monde, ainsi que des formes spécifiques d'organisation et de cohésion sociale, le gouvernement fédéral mexicain s'est engagé à apporter aux communautés indiennes un véritable changement au sein de leur niveau de vie.

Ainsi, parmi les actions entreprises durant ces cinq dernières années, l'actuelle administration a accru de façon considérable le budget alloué à ces communautés, de telle sorte que les ressources destinées ont été multipliées par 43, pour atteindre cette année un montant supérieur à 30 milliards de pesos (près de 2,339 milliards d'euros), lesquels sont directement investis dans différents types d'infrastructure.

En contribuant grandement à la richesse du pays et en regroupant 12 millions de personnes, soit plus d'un dixième de la population nationale, les communautés indiennes bénéficient à l'heure actuelle de programmes d'intégration. L'engagement du gouvernement fédéral en la matière est de poursuivre le travail avec ces populations afin d'instaurer de meilleures opportunités ainsi qu'une nouvelle relation où l'indifférence, le rejet et l'oubli seraient bannis.

Responsable de la publication : **Ambassadeur Claude Heller**; rédacteur en chef: **Eduardo del Río** (presse et communication); **Alejandra García Williams** (juridique); **Juan Alberro** (politique internationale); **Víctor Manuel Sanchez** (économie); **Dina Carvalho** (rédactrice); e-mail : publicfrancia@sre.gob.mx



sommaire

politique intérieure

- L'activité électorale s'intensifie p. 2
- Réduction des niveaux de pauvreté p. 3
- Le Sénat classe le terrorisme comme délit p. 3
- Le Mexique abolit la peine de mort p. 4
- La présidence salue la caravane de l'EZLN p. 4
- Poursuite de la lutte contre la drogue p. 5

politique étrangère

- Sommet sur l'initiative énergétique méso-américaine p. 6
- Le Mexique et le protocole de Kyoto p. 7
- Anniversaire des relations Mexique/Australie p. 7

bilatéral

- Ubifrance organise un séminaire sur le Mexique p. 8
- Le gouverneur de Nuevo León décoré de la Légion d'honneur p. 9
- Naissance d'Uniframex p. 9
- Présentation du DVD-Rom « Le Mexique au Royaume-Uni » p. 9

économie

- Le Mexique bien placé pour les investissements étrangers p. 10
- Le Congrès approuve une nouvelle loi sur le marché des valeurs p. 10
- Hausse des recettes touristiques p. 11
- Excédent commercial avec les Etats-Unis p. 11

dossier spécial

- Alamos, joyau colonial du Nord du Mexique pp. 12-13

culture

- Deux Mexicains remportent le prix Juan Rulfo p. 14
- L'œuvre de José Emilio Pacheco récompensée p. 14
- Les ex-voto contemporains mexicains à l'honneur p. 15

carnet de route

- Zacatecas, patrimoine culturel de l'Humanité p. 17

Calendrier aztèque, Musée d'anthropologie, Mexico



L'activité électorale s'intensifie

Une fois passée la « trêve électorale » décrétée par l'Institut fédéral électoral (IFE) le 18 janvier prochain, ce qui a entraîné un arrêt total des activités des partis politiques et de leurs candidats, ainsi que des messages de diffusion émis par le gouvernement fédéral, la course à la présidence sera formellement ouverte.

De cette façon, les différentes forces politiques se disputeront les 1.653 postes de représentation populaire qui seront renouvelés en 2006, y compris celui de la présidence de la République.

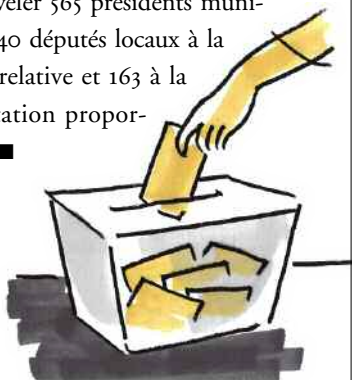
Le 2 juillet prochain, outre la désignation de leur président de la République, les Mexicains devront élire 64 sénateurs à la majorité et 32 à la représentation proportionnelle.

Selon le calendrier électoral prévu pour cette année, les électeurs du Mexique devront également se prononcer sur la nouvelle composition de la Chambre des députés, à savoir 300 députés fédéraux à la majorité relative et 200 à la représentation proportionnelle.

Au niveau local, la population mexicaine aura à sa charge de désigner les gouverneurs des États de Guanajuato, de Morelos et de Jalisco, ainsi que le nouveau chef de gouvernement de la ville de Mexico. Puis, en août 2006 viendra le tour du gouverneur de l'État du Chiapas et en octobre celui de Tabasco.

En ce qui concerne la ville de Mexico, seront également en lice 16 délégations et la nouvelle configuration de l'Assemblée législative, c'est-à-dire 40 députés à la majorité relative et 26 à la représentation proportionnelle.

Par ailleurs, cette année sera l'occasion de renouveler 565 présidents municipaux, 240 députés locaux à la majorité relative et 163 à la représentation proportionnelle. ■



Elections fédérales

Type d'élection	Date de l'élection
Président de la République pour un mandat de six ans non renouvelable	2 juillet 2006
Chambre des députés pour une période de trois ans non renouvelable (300 députés fédéraux à la majorité relative et 200 à la représentation proportionnelle)	2 juillet 2006
Sénat de la République pour une période de six ans non renouvelable (64 sénateurs à la majorité relative et 32 à la représentation proportionnelle)	2 juillet 2006

Elections locales

Etat	Type d'élection	Date de l'élection
Etat de Mexico	Election de 125 présidents municipaux pour une durée de trois ans	12 mars 2006
Ville de Mexico	Election du nouveau chef de gouvernement pour une période de six ans	2 juillet 2006
	Election des 16 chefs de délégations pour une période de six ans	2 juillet 2006
	Election de 66 députés locaux pour une période de trois ans	2 juillet 2006
Guanajuato	Election d'un nouveau gouverneur pour un mandat de six ans	2 juillet 2006
	Election de 36 députés locaux pour une période de trois ans	2 juillet 2006
	Election de 46 présidents municipaux pour une période de trois ans	2 juillet 2006
Jalisco	Election d'un nouveau gouverneur pour un mandat de six ans	2 juillet 2006
	Election de 40 députés locaux	2 juillet 2006
	Election de 124 présidents municipaux	2 juillet 2006
Morelos	Election d'un nouveau gouverneur pour un mandat de six ans	2 juillet 2006
	Election de 30 députés locaux pour une période de trois ans	2 juillet 2006
	Election de 33 présidents municipaux pour une période de trois ans	2 juillet 2006
Nuevo León	Election de 42 députés locaux pour une période de trois ans	2 juillet 2006
	Election de 51 présidents municipaux pour une période de trois ans	2 juillet 2006
Querétaro	Election de 15 députés locaux pour une période de trois ans	2 juillet 2006
	Election de 18 présidents municipaux pour une période de trois ans	2 juillet 2006
Campeche	Election de 21 députés locaux pour une période de trois ans	2 juillet 2006
	Election de 11 présidents municipaux pour une période de trois ans	2 juillet 2006
Colima	Election de 20 députés locaux pour une période de trois ans	2 juillet 2006
	Election de 10 présidents municipaux pour une période de trois ans	2 juillet 2006
Chiapas	Election d'un nouveau gouverneur pour un mandat de six ans	20 août 2006
San Luis Potosí	Election de 58 présidents municipaux pour une période de trois ans	15 octobre 2006
Tabasco	Election d'un nouveau gouverneur pour un mandat de six ans	15 octobre 2006
	Election de 35 députés locaux pour une période de trois ans	15 octobre 2006
	Election de 17 présidents municipaux pour une période de trois ans	15 octobre 2006

Réduction des niveaux de pauvreté

Au cours de ses cinq années au pouvoir, le gouvernement du président Vicente Fox est parvenu à réduire de façon significative la pauvreté dans le pays. Le taux de la population se trouvant en situation d'extrême pauvreté est en effet passé de 24,2 en 2000 à 17,3 % en 2004.

Selon une étude réalisée par le Comité technique pour la mesure de la pauvreté au Mexique, à la demande du ministère du Développement social (SEDESOL), il existait en 2000 23.665,635 millions de personnes en situation de pauvreté alimentaire, chiffre qui est tombé à 18.034,166 millions de personnes en 2004.

Par ailleurs, au cours de cette année, les programmes du SEDESOL, destinés à combattre la pauvreté au Mexique, continuent à porter leurs fruits, tant dans la zone rurale qu'urbaine.

Dans le domaine de la pauvreté des capacités, le taux qui était de 31,9 % de la population a diminué pour se fixer à 24,6 %, tout comme la pauvreté du patrimoine, qui



a fléchi de 53,7 % des habitants à 47 %.

Ainsi donc, 27 % de la population rurale se trouve actuellement en situation de pauvreté alimentaire, contre 42,4 % en 2000. En ce qui concerne la population urbaine, ils étaient 11 % à vivre cette situation en 1994 et 12,6 % en 2000.

Pour remédier à cette situation, le gouvernement fédéral a autorisé en 2005 l'octroi de ressources pour lutter contre la pauvreté d'un montant de 129,408 milliards de pesos (10,293 milliards d'euros), soit une hausse de 13,8 % par rapport à l'année dernière.

Le gouvernement fédéral a donné la priorité aux dépenses sociales, et plus particulièrement à celles destinées à combattre la

pauvreté comme le programme *Oportunidades*¹, dont les dépenses ont augmenté de 152,7 % sous l'actuelle administration.

En outre, au cours du mois d'août dernier a commencé l'affiliation de personnes à faibles revenus au Secours Populaire dans les arrondissements d'Iztalapa et de Gustavo A. Madero. Durant ces quatre dernières années, la couverture sociale du programme de LICONSA² a progressé de plus de 30 %. ■

1- Le programme *Oportunidades* octroie des fonds aux familles à faibles revenus. Les transferts s'adressent aux familles pauvres avec des enfants de moins de 22 ans inscrits à l'école. Le programme vise à améliorer l'alimentation et la santé des familles participantes à *Oportunidades*. L'idée de co-responsabilité est à la base du programme.

2- LICONSA est une entreprise sociale rattachée au ministère du Développement social. L'entreprise doit (a) produire du lait de haute qualité et à bas prix qui doit être distribué à des segments vulnérables de la population (individus de 12 ans ou moins et de 60 ans ou plus) et (b) octroyer une subvention pour l'achat d'un kilo de tortilla par jour aux familles pauvres des zones urbaines.

Le Sénat classe les actes terroristes comme délit

Le Sénat de la République a approuvé les modifications apportées au Code pénal fédéral et à d'autres ordres en vue d'incorporer au système juridique mexicain la notion de terrorisme international, de classer ses manifestations et d'accroître les sanctions pour ceux qui envisagent et mettent sur pied au Mexique des attentats contre d'autres pays.

Toute personne qui commettra des actes de terrorisme international encourra une peine allant de 20 à 40 années de prison et une amende entre 400 à 1.200 jours de salaire minimum.

La réforme, qui inclut également des changements dans le Code fédéral de procédures pénales et dans la Loi fédérale contre la délinquance organisée, interdit le financement du terrorisme national et international, sanctionne la conspiration et toutes menaces visant à commettre des actes de ce type depuis le territoire national, ainsi que la dissimulation de ces faits délictueux.

Le nombre d'instruments internationaux en la matière a considérablement augmenté, et d'autres se trouvent en phase de négociation.

De nouveaux canaux de coopération et d'assistance ont été mis en place pour assurer que tous les Etats disposent des outils nécessaires pour lutter effectivement contre le terrorisme.

Parmi les nouveaux mécanismes de lutte contre le terrorisme se trouve notamment la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies, qui cherche à éradiquer ce fléau à travers le renforcement des contrôles des

Etats sur leur territoire et sur les biens de terroristes y résidant ou sur des fonds qui pourraient étre destinés à des groupes terroristes, entre autres.

En outre, cette résolution établit que les Etats membres devront prévenir et réprimer le financement d'actes de terrorisme en fonction de leur classification ; interdire que quiconque sur leur territoire ne fournisse des fonds, des ressources financières ou économiques à ceux qui commettent ou essaient de commettre des actes de terrorisme ; empêcher que leurs territoires ne soient utilisés pour financer, planifier, faciliter ou com-



Enrique Jackson, président du Sénat mexicain

mettre des actes de terrorisme contre d'autres nations ou contre leurs citoyens et assurer que ces actes de terrorisme soient classés comme délits graves dans les lois et que la peine corresponde à la gravité de ceux-ci.

Le Mexique participe au sein de plusieurs instruments internationaux pour combattre le terrorisme. Ces derniers se caractérisent par le fait qu'ils établissent des catalogues de conduites qualifiées de terroristes et fixent, entre autres, des règles sur la juridiction des Etats, ainsi que des règles sur la coopération internationale. ■

Le Mexique abolit la peine de mort

Le président de la République

du Mexique, Vicente Fox Quesada, a annoncé la suppression de la peine capitale du système légal mexicain. L'amendement de la constitution abolissant la peine de mort avait été approuvé par le Parlement mexicain en



juin et par la majorité des assemblées des provinces du pays depuis, mais il a été publié au Journal officiel mexicain le 9 décembre 2005, faisant ainsi acte de loi.

Le président Vicente Fox a qualifié cette journée d'« historique ». « *Le Mexique partage l'idée selon laquelle la peine capitale est une violation des droits de l'homme* », a-t-il déclaré. « *Aujourd'hui la peine de mort a été abolie* ».

Si la peine capitale était toujours officiellement légale jusqu'à ce récent amendement, les autorités mexicaines n'ont plus exécuté de détenu depuis 1961 et refusent généralement d'extrader des prisonniers risquant la peine de mort aux Etats-Unis.

Cette réussite est le fruit du consensus entre les pouvoirs législatif et exécutif, ainsi qu'entre les différents Etats mexicains à l'égard de la protection des droits fondamentaux et pour répondre à la volonté de la société civile en faveur de la vie et contre la peine de mort.

Le chef de l'Etat a précisé que l'abolition de cette peine va bien au-delà d'un simple décret car elle est le résultat du changement démocratique que vit la nation, ainsi que de la transformation des institutions.

Il a assuré que son gouvernement ne cessera d'œuvrer pour prévenir et combattre toute pratique pouvant porter atteinte aux droits de l'homme des Mexicains. ■

La présidence salue la caravane de l'EZLN

Le porte-parole de la Présidence, Rubén Aguilar, et la déléguée nationale pour le Développement des peuples indiens, Xóchitl Gálvez, ont salué la tournée entamée le 1^{er} janvier 2006 par l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN).

Les deux hauts fonctionnaires ont écarté tout type de risques dans cette mobilisation et se sont félicités de l'initiative de

ce mouvement dont le but est de s'exprimer par la voie politique.

« *La présidence de la République estime que dans le cadre de nos lois tous les groupes peuvent faire part de leurs idées. Cela constitue un progrès de la démocratie mexicaine, cette dernière garantissant la libre-expression des idées. En ce sens, le gouvernement reconnaît la caravane zapatiste qui essaye de*

faire connaître ses idées et ses opinions par des moyens politiques. A la suite de ces déclarations, les positions du gouvernement sur la caravane et toute déclaration ou prise de position sur ce thème sera à la charge de Luis H. Álvarez, en son caractère de coordinateur de la Commission pour la paix au Chiapas », a précisé

Rubén Aguilar. ■

Ana Teresa Aranda, nouvelle ministre du Développement social

Le président Vicente Fox Quesada a nommé Madame Ana Teresa Aranda Orozco au poste de ministre du Développement social (Sedisol), en remplacement de Madame Josefina Vázquez Mota, qui a démissionné de ses fonctions pour rejoindre l'équipe de la campagne électorale du candidat du Parti d'action nationale (PAN), Monsieur Felipe Calderón Hinojosa.

Ana Teresa Aranda était jusqu'alors directrice du Système national pour le développement intégral de la famille (DIF). Elle a par ailleurs donné de nombreux cours sur le leadership politique,



la communication intégrale, la neurolinguistique, la négociation effective et la prise de décisions.

Elle a également exercé au sein de plusieurs chambres de commerce et d'organismes privés, d'associations civiques et de clubs de service. De plus, elle a été conférencière au cours de manifestations nationales et internationales durant lesquelles elle a analysé la situation du pays, tout en soutenant les valeurs et la participation civique et politique.

Le président du Mexique a demandé à la nouvelle ministre du Développement social de veiller à la protection des programmes sociaux, ainsi que de poursuivre la politique de transparence et de neutralité partisane qui a caractérisé l'actuel gouvernement. ■



Rubén Aguilar, porte-parole de la Présidence mexicaine

Le gouvernement poursuit sa lutte contre le trafic de drogue

Dès son arrivée au pouvoir, un des principaux objectifs du gouvernement du président Vicente Fox a été la lutte contre le trafic de drogue et contre les groupes liés à ce type de négoce illécite.

Au cours d'un bilan sur les activités réalisées tout au long de l'année 2005, le procureur général de la République, M. Daniel Cabeza de Vaca, a assuré qu'il est possible de remporter la lutte contre ce fléau au Mexique, à condition de resserrer le lien qui existe entre les autorités et la société, puisque son combat est une responsabilité qui incombe à tous.

Durant l'évaluation des progrès accomplis par le Mexique dans ce domaine, le procureur général de la République a grandement reconnu les actions menées par l'armée mexicaine, institution qui joue un rôle capital dans la lutte contre le trafic de drogue et la persécution et détention de délinquants.

Par ailleurs, Daniel Cabeza de Vaca a indiqué qu'à la suite de l'effort national sous l'actuelle administration pour combattre ce phénomène en matière d'éradication d'excitants, plus de 159.000 hectares de marijuana et près de 96.000 hectares de pavot ont été détruits.

De plus ont été saisis 123.244,49 tonnes de cocaïne, 1.450,27 tonne d'héroïne, 3.488 tonnes de méthamphétamines, 50.494,412 millions d'unités de pilules et 7.209,074 tonnes de pseudoéphédrine.

Il convient de signaler que l'impact des actions gouvernementales a limité de façon considérable l'activité du narcotrafic, diminuant les opérations aériennes et maritimes et compliquant de plus en plus les activités des



Le gouvernement du président Vicente Fox a multiplié les actions contre le narcotrafic et la délinquance organisée

organisations délictueuses.

La coopération internationale en matière de lutte contre le trafic de drogue constitue une partie fondamentale du Plan national de lutte contre la drogue (PNCD) en tant que stratégie nationale contre les drogues au Mexique.

Dans ce domaine, le Mexique participe au suivi et à la concrétisation des engagements internationaux aussi bien multilatéraux que bilatéraux, où d'importants résultats ont été obtenus. Citons par exemple le cas des travaux avec la Commission inter-américaine de lutte contre l'abus des drogues, au sein de laquelle ont été des groupes d'experts sur la réduction de la demande, sur les substances chimiques et sur le contrôle du blanchiment d'actifs. Le Mexique colla-

bore de façon permanente à ces groupes par le biais de ses dépendances fédérales et conformément à ses attributions.

Depuis l'adhésion du Mexique en 2000 en tant que membre de plein droit du Groupe d'action financière (GAFI), le pays s'est attelé à appliquer chacune des quarante recommandations et huit recommandations spéciales contre le financement du terrorisme énoncées par le gouvernement. Dans ce contexte, plusieurs auto-évaluations et évaluations, adéquations et/ou modifications à la législation du pays ont été effectuées afin d'éviter sa flexibilité et, par conséquent, la réalisation de délits en rapport avec le blanchiment d'argent.

Quant à la création de l'Unité d'intelligence financière en mai 2004, elle a permis d'instaurer que l'autorité en charge des finances puisse identifier et vérifier l'identité de l'ensemble des clients du système financier. Ces résultats sont la preuve de l'effort réalisé par le gouvernement du président Vicente Fox en matière de lutte contre le narcotrafic et la délinquance organisée. Y participent des autorités fédérales et locales. En outre, selon le procureur général de la République, les principaux acteurs de la société sont tenus d'y collaborer également. ■



Sommet sur l'initiative énergétique méso-américaine

Dans le but d'encourager l'intégration, la croissance et le développement durable des nations de la Mésoamérique, ainsi que pour garantir l'approvisionnement et la compétitivité en matière d'hydrocarbures, le président de la République du Mexique, Vicente Fox, et ses homologues de la région ont souscrit la déclaration du Sommet sur l'initiative énergétique méso-américaine.

La signature de cet accord institutionnalise le Programme d'intégration énergétique qui comprend la réalisation de sept projets bénéfiques au Belize, à la Colombie, au Costa Rica, à El Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Mexique, au Nicaragua, au Panama et à la République dominicaine.

Cette intégration régionale garantit l'approvisionnement en produits énergétiques à des prix accessibles, protège les pays de l'impact de la volatilité des prix internationaux, réduit la dépendance vis-à-vis des autres nations, et rend la région méso-américaine plus attrayante pour les investissements et la compétitivité internationale.

Au cours de son message pronon-



Photo officielle des chefs d'Etat participants au sommet de Cancún

cé lors de l'inauguration du Sommet, qui s'est tenu à Cancún, Etat de Quintana Roo, les 13 et 14 décembre derniers, le chef du pouvoir exécutif mexicain a renouvelé l'engagement de son pays à favoriser l'intégration énergétique régionale et la coopération internationale pour y parvenir.

Il a expliqué que l'Initiative énergétique méso-américaine accroît et renforce les réserves énergétiques dont dispose la région afin de rendre plus compétitives les économies de cette zone, lesquelles comprennent aussi bien des hydrocarbures que de l'électricité et du gaz naturel. En outre,

l'Initiative prévoit le développement d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.

Les atouts de la proposition, a ajouté le président Vicente Fox, reposent sur le fait qu'elle permet de rassurer les pays d'Amérique centra-

le en matière d'approvisionnement énergétique, de réduire la dépendance, de créer des chaînes de production et de développer de nouvelles industries associées à l'offre de produits énergétiques, ainsi qu'à la création d'emplois qui s'ensuivra.

Le chef de l'Etat mexicain a par ailleurs souligné que cette stratégie énergétique fait partie d'un plan plus vaste qui vise principalement à favoriser le développement humain et la lutte contre la pauvreté, afin d'améliorer la qualité de vie au sein de la région méso-américaine et de sa communauté. ■

Initiative énergétique méso-américaine

Au cours du Sommet sur l'initiative énergétique méso-américaine, le ministre mexicain de l'Energie, Fernando Canales Clariond, a fait part aux dirigeants de la région des détails de ce programme d'intégration en matière énergétique.

En ce qui concerne le projet d'installation d'une usine de raffinage de pétrole brut en Amérique centrale, celui-ci cherche à créer une raffinerie de haute qualité qui permettrait de développer un marché de produits pétroliers en Mésoamérique, tout en augmentant la disponibilité des énergétiques et l'intégration régionale.

Dans cette raffinerie seraient notamment produits du gaz LP, de l'essence, du jet fuel, de la turbosine, du diesel et du fuel-oil, entre autres. Y seraient également traités près de 230.000 barils quotidiens de pétrole de type Maya. Les investissements varieraient entre 2,800 milliards de dollars et 4,300 milliards de dollars.

Pour mettre sur pied cette usine de raffinage, les 10 pays participants constitueront une entreprise intégratrice et lanceront un appel d'offres international en vue de sa construction. La date butoir pour désigner l'endroit et le pays où l'usine sera édifée est fixée au 20 janvier 2006.

La raffinerie verra le jour grâce à des investissements

privés et éventuellement des fonds publics, étant donné que le but est que le consortium vainqueur finance l'intégralité des travaux. Par ailleurs, la Banque interaméricaine de développement (BID) a manifesté son souhait de contribuer financièrement à ce projet.

La construction d'une usine thermoélectrique pour la cogénération favorisera l'accroissement de l'offre d'électricité. Elle devrait être bâtie en trois ans et bénéficier d'un investissement oscillant entre 250 et 300 millions de dollars.

L'installation de franchises de la compagnie Pétroleos Mexicanos (Pemex) dans les pays de la région méso-américaine fait également partie de l'accord souscrit, tout comme l'intégration électrique du Mexique, de l'Amérique centrale et de la Colombie.

Il existe un cinquième projet qui consiste à gazéifier l'Amérique centrale, en introduisant du gaz naturel à partir d'un hub gazier. L'importance de cette action réside dans le fait qu'à l'heure actuelle l'électricité la moins chère provient de la technologie de cycle combiné qui brûle du gaz naturel.

En matière d'énergies renouvelables, l'accord prévoit de faciliter l'échange d'initiatives, de ressources, d'expériences et d'études pour encourager leur utilisation et leur exploitation. ■



Le Mexique appelle à ratifier le protocole de Kyoto

Au cours de sa participation à la Conférence des Nations unies sur le changement climatique, qui s'est tenue à Montréal, Canada, le ministre mexicain de l'Environnement et des Ressources naturelles, M. José Luis Luege Tamargo, a demandé aux pays n'ayant pas encore ratifié le protocole de Kyoto de le faire au plus vite.

Il a souligné que le Mexique jouera un rôle de plus en plus actif sur la scène internationale en vue d'affronter les effets du réchauffement planétaire, lequel se dessine comme étant l'un des grands défis de l'humanité pour les années à venir. Il a ajouté que le Mexique dispose d'une Commission interministérielle sur le changement climatique et que le secteur énergétique a instauré un groupe spécial chargé d'aborder ce thème. De même, il a indiqué qu'à la fin du mois de décembre une nouvelle et ambitieuse Stratégie nationale d'action climatique sera sou-



José Luis Luege Tamargo, ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles

mise à une consultation publique.

En outre, le Mexique prépare un nouvel inventaire des émissions de gaz à effet de serre et la troisième communication nationale à la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique, dans le but de l'achever en 2006, a signalé le ministre José Luis Luege Tamargo.

« Notre gouvernement soutient un groupe considérable d'entreprises publiques et privées, afin qu'elles comptabilisent et fassent un rapport sur leurs émissions et identifient des projets de mitigation. En outre, nous participons à de nombreuses initiatives internationales de coopération dans les domaines scientifique et technologique, et nous nous battons en faveur de l'accroissement continu des capacités dans les pays en développement », a-t-il précisé.

Le ministre mexicain de l'Environnement et des Ressources naturelles a également rappelé que le Mexique encourage divers projets visant à réduire l'émission de gaz à effet de serre, sous le financement du Mécanisme pour un développement propre du protocole de Kyoto.

M. José Luis Luege Tamargo a considéré que ce schéma doit renforcer et compléter les efforts déployés par chaque pays, mais en aucun cas les substituer. ■

Le Mexique et l'Australie célèbrent le 40^{ème} anniversaire de leurs relations

Dans le cadre de la commémoration du 40^{ème} anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Mexique et l'Australie, le ministre des Affaires étrangères australien, Alexander Downer, a réalisé une visite en terre aztèque.

Le chef de la diplomatie australienne s'est réuni avec son homologue mexicain, Luis Ernesto Derbez, avec qui il a passé en revue l'état actuel de la relation bilatérale et échangé des points de vue sur des thèmes internationaux d'intérêt mutuel.

Les deux ministres ont par ailleurs constaté l'excellent niveau de dialogue politique auquel sont parvenus leurs pays au cours de ces quarante années de relations diplomatiques, lequel s'est considérablement accru sous l'administration du président Vicente Fox. Le Premier ministre australien, John Howard, s'est en effet rendu à Mexico en octobre 2002 et les deux chefs d'Etat se sont souvent rencontrés, notamment à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies et de sommets du Forum économique Asie-Pacifique (APEC).

Par ailleurs, les deux représentants de la diplomatie ont reconnu l'importance de poursuivre le renforcement de leur relation dans des domaines prioritaires par des actions de coopération concrètes. En ce sens, ils ont souligné que l'essor des liens édu-

catifs et culturels et de la coopération scientifique et technologique, ainsi que l'exploitation des accords souscrits en matière de double imposition, de promotion et de protection réciproque des investissements, de santé, de services aériens et de coopération énergétique et minière, constituera une des missions prioritaires des deux gouvernements.

Dans le domaine multilatéral, les ministres mexicain et australien ont décidé d'intensifier le dialogue et la coopération au sein des Nations unies, de l'Organisation mondiale du commerce, de l'Organisation de coopération et de développement économiques et du Forum économique Asie-Pacifique.

Rappelons que l'Australie est un membre actif

du Groupe d'amis pour la réforme de l'ONU, créé sur initiative du gouvernement mexicain, et dans lequel les deux pays soutiennent des accords permettant de renforcer la capacité de l'Organisation en vue d'affronter les défis auxquels fait face la communauté internationale en matière de paix, de sécurité, de développement économique et social et de protection des droits de l'homme.

En outre, ils ont analysé les résultats obtenus durant la sixième conférence ministérielle de l'OMC, qui s'est tenue à Hong Kong au mois de décembre 2005, et ont réitéré l'intérêt des deux gouvernements à conclure le cycle de négociations de Doha pour le développement.

Ces dernières années, le composant économique-commercial de la relation entre les deux nations a considérablement augmenté. C'est dans ce contexte que se déroulera au mois de mars prochain la IV^{ème} réunion de la Commission de commerce et d'investissement, où seront encouragées les actions visant à accroître les flux commerciaux, à favoriser les contacts au niveau patronal et à identifier des opportunités d'investissement. ■



Luis Ernesto Derbez (à droite), ministre mexicain des Affaires étrangères, et son homologue australien, Alexander Downer (à gauche)

Ubifrance organise un séminaire sur le Mexique

Le 7 décembre dernier a eu lieu le séminaire de promotion commerciale intitulé « Mexique : un marché de 100 millions de consommateurs au carrefour des Amériques », organisé par l'Agence française pour le développement international des entreprises (Ubifrance), en étroite collaboration avec la Mission économique de France à Mexico. Le but de ce séminaire a été de présenter les atouts, défis et perspectives du vaste marché mexicain à un public composé de 35 chefs d'entreprise et de représentants d'organismes commerciaux français.

En règle générale, il a été mis en avant le comportement sain de l'économie mexicaine, ainsi que le fait que ce pays dispose d'un important réseau d'instruments juridiques qui garantissent les transactions commerciales. Y ont également participé quelques entreprises françaises implantées au Mexique qui ont fait part de leurs expériences sur le marché mexicain, telles que Schneider Electric, CCEF, Mediatec et Inter Trade Corporation.

Au cours de ce séminaire, il a notamment été souligné certains aspects économiques relatifs au Mexique et sa relation commerciale avec la France. Sur ce point, il a été rappelé que :

- Le Mexique est la dixième économie mondiale et la première en Amérique latine, ainsi que la treizième puissance commerciale au niveau international et le deuxième pays émergent récepteur d'investissements directs étrangers.
- Le Mexique est le pays qui dispose du plus grand réseau de traités de libre-échange dans le monde, puisqu'il en a souscrit avec 43 pays, parmi lesquels les Etats-Unis, l'Union européenne (UE) et le Japon.
- Le Mexique est membre de l'OCDE, organisation qui sera dirigée par un Mexicain à compter du mois de juin 2006.
- Le Mexique dispose de groupes industriels forts tels que Pemex (quatrième producteur mondial de pétrole), Cemex (troisième producteur mondial de ciment) et Bimbo (premier groupe mondial de bou-

langerie industrielle), entre autres.

- Le Mexique est le onzième producteur d'automobiles (1.500.000 unités par an).
- 85 % des exportations mexicaines correspondent à des produits manufacturés.
- 85 % des exportations mexicaines sont destinées aux Etats-Unis, mais seules 55 % des importations proviennent de ce pays



et 11 % de l'UE.

Malgré les différentes crises économiques et financières rencontrées en 1976, 1982, 1988 et 1994, le Mexique offre aujourd'hui un système bancaire et financier attirant, une politique monétaire prudente, une inflation contrôlée et une dette publique modérée (25 % du PIB).

Dans le domaine bilatéral, il a été reconnu le potentiel actuel du Mexique, à savoir qu'il représente de nos jours la seconde destination des exportations françaises vers l'Amérique latine.

Les secteurs industriels les plus dynamiques au Mexique et les plus attirants pour le patronat français sont :

- l'automobile, avec un accès libre à partir de 2007 ;
- la technologie de l'information et de la communication, avec des opportunités dans le développement de programmes éducatifs dans différentes régions du Mexique ;

– le tourisme, à travers les grands projets encouragés par le secteur public dans le développement de nouveaux segments (tourisme d'affaires, tourisme écologique et tourisme social). Par ailleurs, en matière de consommation, il a été relevé l'importance des marchés suivants au Mexique : textile, parfumerie et cosmétiques, produits pharmaceutiques et agriculture.

Mais il existe également d'autres secteurs au Mexique qui, selon la France, revêtiront une importance particulière pour ses chefs d'entreprise dans les années à venir. C'est le cas notamment des transports urbains, de l'électricité, des hydrocarbures et de l'environnement.

De plus, durant le séminaire, il a été abordé la volonté du gouvernement mexicain d'apporter davantage de transparence et de confiance, au travers de la création de plusieurs mécanismes (Institut fédéral électoral, Commission nationale des droits de l'homme, Loi fédérale de transparence, etc.), ainsi que des instruments légaux que le Mexique a adoptés et qui renforcent la sécurité juridique dans ce pays.

Au cours de leur exposé sur leur présence au Mexique ou sur leurs transactions commerciales avec ce pays, les chefs d'entreprises de l'Hexagone participants ont dressé, en règle générale, un bilan positif et encourageant sur les potentialités que le marché mexicain réserve aux sociétés françaises souhaitant s'implanter en Amérique latine. ■

L'ambassade du Mexique en France,
à travers sa publication
« Le Mexique aujourd'hui »,
souhaite une bonne année 2006
à tous ses lecteurs.

Le gouverneur de Nuevo León décoré de la Légion d'honneur

En reconnaissance à son engagement en faveur des relations culturelles et commerciales entre la France et le Mexique, le gouvernement français a décidé d'élever M. Natividad González Parás, gouverneur de l'Etat de Nuevo León, au grade de commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur.

La cérémonie de remise de cet insigne a eu lieu le 13 décembre dernier à la résidence de l'ambassade de France au Mexique. Présidée par l'ambassadeur Alain Le Gourrierec, celui-ci a décerné la décoration au nom du président Jacques Chirac.

Accompagné de proches et d'amis, le gouverneur de Nuevo León a déclaré « *Je suis très honoré de cette distinction, qui est sans doute imméritée. Je ne suis pas et ne me sens pas pour autant supérieur aux autres. Même si elle ne représente en aucune façon une prérogative, elle a, surtout pour moi, une énorme valeur symbolique dont je me rappellerai toute ma vie.* ».



Natividad González Parás, gouverneur de Nuevo León (à droite) en compagnie de Alain Le Gourrierec, ambassadeur de la France au Mexique

Natividad González Parás a précisé que c'est en grande partie depuis sa prise de fonctions en tant que gouverneur de l'Etat de Nuevo León et grâce aux visites de travail réalisées dans l'Hexagone, qu'il a pu resserrer les liens entre le Mexique et la France.

Rappelons que dans le cadre de ses études universitaires, Natividad González Parás a reçu une bourse du gouvernement français et a étudié à l'Ecole nationale d'administration. ■

Présentation du DVD-Rom « Le Mexique au Royaume-Uni »

Le 12 décembre dernier, l'Association des Amis du Mexique en France a organisé une conférence pour présenter le DVD-Rom de Miguel Gleason intitulé « *Le Mexique au Royaume-Uni* ».

A cette occasion, une exposition-vente d'artisanat a été réalisée par trois associations qui font la promotion du commerce équitable au Mexique :

– L'association « AlterCultures », qui a comme objectif de renforcer et d'élargir les échanges culturels et artistiques entre l'Amérique latine et l'Europe, en mettant notamment l'accent sur les liens associatifs. (contact : granacarmin@yahoo.com.mx)

– L'ASPAL (Association de solidarité avec les peuples d'Amérique latine). Au Mexique, ils travaillent en collaboration avec des groupements d'artisans dans quatre Etats : Etat d'Hidalgo pour le bois sculpté, Etat de Puebla pour le travail de l'onyx, Etat de Oaxaca pour le tissage et les broderies et Etat de Guerrero pour les laques sur bois et courges, vannerie et céramiques. (contact : M. Joel

Robineau, joel.robineau@wanadoo.fr).

– L'association TLAXNAIWALHAC qui aide à la vente d'artisanat de la communauté huichol de Tuxpan de Bolaños. (contact : M. Cyprien Belcour, tlaxnai@hotmail.com)

Ce DVD-Rom retrace la présence du Mexique dans 26 villes de Grande-Bretagne ainsi que le patrimoine artistique et culturel depuis l'époque préhispanique jusqu'à nos jours.

Il comprend des descriptions d'œuvres rédigées par des spécialistes, des photographies de plus de 1200 objets situés dans 26 villes britanniques, 62 courts-métrages avec des interviews et des sujets divers, des listes complètes de toutes les pièces mexicaines appartenant à des collections publiques.

Miguel Gleason présentera également son DVD-Rom le 20 janvier 2006 à 19 heures à la Maison du Mexique (Cité universitaire de Paris). ■

Contact : Association des Amis du Mexique : visitantes96@aol.com

Répondeur fax : 01 45 24 65 09

Naissance d'Uniframex

Une nouvelle association dénommée Uniframex (Union franco-mexicaine des échanges) a récemment vu le jour. Elle a pour objectifs de favoriser les contacts directs entre la France et le Mexique, ainsi que de promouvoir les échanges économiques, scientifiques, académiques et culturels.

Uniframex, association à but non lucratif créée le 2 mai 2005, regroupe des Mexicains et des Français qui, ensemble et forts de leur propre expérience, participent à l'échange de leur culture, oeuvrent à son développement et à son enrichissement.

Ses principales actions reposent notamment sur :

- des manifestations visant à faire connaître la culture, l'environnement, les produits, la cuisine et les coutumes du Mexique ;
- des rencontres thématiques de discussion autour de sujets variés : sociaux, littéraires, commerciaux ;
- des renseignements et des informations touristiques pour préparer un voyage en terre aztèque ;
- des rencontres linguistiques permettant d'apprendre l'espagnol ou le français ;
- une aide à l'organisation de séjours et de stages au sein d'organismes mexicains et français dans le cadre d'échanges professionnels et académiques ;
- des réductions spéciales pour les membres de l'association lors de ses manifestations et auprès de ses partenaires. ■

Renseignements au (33) 04 67 27 60 25 ou par courrier électronique (information@uniframex.com)

Le Mexique bien placé pour les investissements étrangers

Selon des informations fournies par le cabinet de conseil en stratégie et management ATKearney, les investisseurs étrangers ont placé le Mexique au 16^{ème} rang en 2005 en tant que pays favori pour investir leurs ressources, ce qui représente une progression de 6 places, puisqu'il occupait le 22^{ème} rang en 2004.

Une des raisons qui ont provoqué ce regain d'intérêt a été le renforcement du Mexique sur le marché international et ses liens commerciaux avec les Etats-Unis. Les consultants de ce cabinet ont indiqué que 25 % des investissements étrangers a émané de la vente des actions de BBVA et de l'acquisition du groupe cimentier mexicain Apasco par l'entreprise suisse Holcim.

Le bon comportement du Mexique en matière d'investissements étrangers se reflète dans les chiffres obtenus durant la période 1998-2003, où il s'est positionné parmi les dix premiers pays à recevoir le plus grand flux d'investissements directs étrangers (IDE). Cependant, en 2004, le



pays est tombé à la 22^{ème} place du fait de l'accroissement de la productivité de pays tels que la Chine et l'Inde, qui a fortement attiré les investisseurs.

Toutefois, conformément aux données récentes publiées par ATKearney, cette tendance se renverse et le Mexique commence à se repositionner comme une destination sûre et fiable pour les capitaux internationaux.

Sur ce point, rappelons que le Mexique est la neuvième destination des

capitaux en provenance des Etats-Unis.

Par ailleurs, grâce à l'accord commercial récemment souscrit avec le Japon, ce pays considère le Mexique comme la cinquième nation pour investir, juste derrière l'Inde, la Chine, les Etats-Unis et le Vietnam.

Le secteur qui a permis au Mexique de recouvrer la confiance des investisseurs a été celui de la manufacture, suivi des télécommunications et services publics, de la vente en gros ou au détail, ainsi que des services financiers.

Des sous-secteurs comme l'équipement électrique et électronique, les biens de consommation et chimiques, le matériel pour la construction et l'équipement métall-mécanique, ont également beaucoup attiré les investisseurs étrangers en 2005. ■

Le Congrès approuve une nouvelle loi sur le marché des valeurs

Dans le but de développer le marché des valeurs de façon équitable, efficace et transparente, de protéger les intérêts des investisseurs, de minimiser le risque systémique et d'encourager une concurrence saine, le Mexique a approuvé un projet de loi sur le marché des valeurs.

Celui-ci, présenté par la Commission unie des Finances et du Crédit public et par la Commission des Etudes législatives du Sénat, a été approuvé par 76 voix en sa faveur (0 contre).

La nouvelle Loi sur le marché des valeurs contribuera à capitaliser un plus grand nombre d'entreprises mexicaines, tout en consolidant le développement du marché des valeurs, dans un cadre de



La Bourse de Mexico

volatilité économique moindre, et apportant davantage d'assurance et de sécurité juridiques, ce qui se traduira par un accroissement des investissements, des créations d'emplois et de la croissance économique du Mexique.

La loi a pour objectifs de réglementer:

- l'inscription et l'actualisation, la suspension et l'annulation de l'inscription de valeurs sur le Registre national des valeurs et l'organisation de celui-ci ;
- l'offre et l'intermédiation de valeurs ;
- les sociétés anonymes qui placeraient des actions sur le marché boursier et extra-boursier des valeurs auquel celle Loi se réfère et,
- le régime spécial qui devra être observé pour les personnes morales

contrôlées par ce type de sociétés, ou dans lesquelles elles auraient une influence significative ou encore celles par qui elles sont elles-mêmes contrôlées.

En outre, la Loi contrôlera les obligations des personnes morales émettant des valeurs, ainsi que celles des personnes qui effectueront des opérations avec des valeurs ; l'organisation et le fonctionnement des maisons de bourse, des bourses de valeurs, des institutions pour le dépôt des valeurs, des contreparties centrales de valeurs, des fournisseurs de prix, des institutions de notation de valeurs et des sociétés gérant les systèmes en vue de faciliter les opérations de valeurs ; le développement de systèmes de négociation des valeurs qui permettront de réaliser des opérations avec ces derniers.

De plus, la Loi permettra de réguler la responsabilité des personnes qui réalisent ou omettent de réaliser les actes ou les actions sanctionnés par cette Loi, ainsi que les facultés des autorités sur le marché des valeurs. L'initiative de Loi a été soumise au Congrès par le pouvoir exécutif fédéral le 31 mars 2005. ■

Hausse des recettes touristiques

Au cours des dix premiers mois de l'année 2005, les recettes du tourisme international ont atteint 9.930,9 milliards de dollars selon le Compte des voyageurs internationaux de la Banque du Mexique.

Cette information, qui soutient les résultats accumulés de l'activité touristique pour la période allant de janvier à octobre 2005, indique que les devises captées grâce aux visiteurs étrangers au long de ces dix mois représentent une hausse de 13,8 % par rapport à la même période de 2004.

Entre les mois de janvier et d'octobre 2005, le Mexique a reçu 18,128 millions de touristes étrangers, soit une augmentation de 9,5 % en comparaison avec cette même période de l'année dernière.

Le nombre de touristes internes a progressé de 13,1 %, atteignant 10,503 millions de personnes, alors que les touristes frontaliers se sont accrus de 4,9 %, totalisant 7,625 millions de touristes.

La balance touristique affiche un excédent de 3,397,7 milliards de dollars (+8,3% par rapport au mois d'octobre 2004).

Les dépenses moyennes des touristes internes ont été de 690 dollars par séjour (+1,3 % par rapport à la même période de 2004).

Quant aux croisiéristes, le Mexique a reçu entre janvier et octobre 2005, plus de 4.955,370 millions de personnes arrivées par voie maritime (+7,2 % par rapport à la même période de 2004).

Le taux d'emploi dans le secteur touristique au mois d'octobre dernier était de 1.868,990 million d'emplois formels (+ 3,2 points par rapport à octobre 2004).

Durant les dix premiers mois de l'année 2005, l'occupation hôtelière a atteint un taux moyen, au niveau national, de 58,5 % (+0,95 % par rapport à la période janvier-octobre 2004).

En ce qui concerne l'activité aérienne, durant ces mêmes mois, 17.433,411 millions de passagers nationaux ont emprunté des vols réguliers (+2,3 % par rapport à 2004), contre 9.527,044 millions de passagers internationaux (+16,9 % par rapport à 2004).

Pour ce qui est des charters, 181.183 voyageurs nationaux et 1.559,033 millions de



voyageurs internationaux ont eu recours à ce type de vols, soit une hausse de 0,3 % et une baisse de 11 % respectivement par rapport

aux mois de janvier et de septembre 2004.

Les vols réguliers, pour leur part, se sont élevés à 306.758 vols nationaux et à 102.136 vols internationaux, soit une baisse de 1,1 % et une hausse de 14,3 % respectivement.

Les vols charters nationaux ont quant à eux augmenté de 11,4 %, totalisant 3.408 opérations alors que les vols à caractère international ont été de 10.662, soit un volume inférieur de 7,3 % à celui enregistré entre janvier et octobre 2004. ■

Excédent commercial historique avec les Etats-Unis

Le Mexique a réussi à obtenir au mois d'octobre dernier un excédent commercial record avec les Etats-Unis, ce qui équivaut à 4,793 milliards de dollars, encouragé en grande partie par une augmentation des recettes pétrolières.

Le département du Commerce américain a indiqué que les exportations mexicaines vers ce pays ont atteint 15,600 milliards de dollars en octobre, pour un total accumulé de 140,258 milliards de dollars.

Dans son rapport statistique mensuel, il a précisé que l'excédent mexicain a contribué à la croissance des recettes pétrolières du Mexique, qui sont passées de 1,855 milliard de dollars en septembre à 2,130 milliards en octobre selon la valeur douanière, excluant fret et assurances.

Le Mexique s'est placé en octobre dernier au deuxième rang des fournisseurs nets de pétrole vers les Etats-Unis avec 42,4 millions de barils, juste derrière le Canada avec 47,2 millions. L'Arabie Saoudite se positionne à la troisième place avec 34,9 millions, alors que le Venezuela est passé à la quatrième place avec 33,1 millions.

En revanche, les exportations américaines vers le marché mexicain se sont élevées à 10,905 milliards de dollars en octobre, pour un total de 98,937 milliards au cours des premiers mois de l'année.

La balance commerciale a ainsi affiché un excédent mensuel de 4,793 milliards de dol-

lars pour le mois d'octobre, le plus important jamais enregistré dans l'histoire des relations entre les deux pays, et de 41,322 milliards entre janvier et octobre 2005, le quatrième taux le plus élevé au niveau mondial.

Seuls la Chine avec un excédent accumulé de 166,835 milliards de dollars, le Canada avec 60,684 milliards et le Japon

avec 68,604 milliards ont connu des balances plus favorables que celle du Mexique.

Le Mexique reste donc le deuxième partenaire commercial des Etats-Unis, après le Canada, avec des échanges commerciaux de l'ordre de 239,195 milliards de dollars au cours des dix premiers mois de l'année 2005. ■



Alamos, joyau colonial du Nord du Mexique

Connue sous le nom de « La ville des portiques », Alamos est considérée comme la ville la plus coloniale du Mexique en raison de la pureté de son architecture.

La ville en elle-même est un monument qui doit se parcourir de long en large, dans tous les coins et recoins. Ses rues renferment des morceaux de l'histoire sous un style très particulier. Fortement marquée par une ambiance coloniale, avec des constructions centenaires et des ruelles pavées étroites, Alamos offre au touriste un séjour agréable avec d'innombrables sites à visiter.

Avec ses constructions en forme d'arcs imposants et ses grands patios recouverts de végétation, ses chemins pavés et étroits qui donnent le sentiment d'être suspendus dans le temps, Alamos bénéficie de l'ensemble des services, y compris certaines de ses bâtisses centenaires qui ont été aménagées en hôtels.

Pour que son histoire demeure gravée dans les mémoires, tout comme ses traditions, plusieurs événements s'y déroulent chaque année, comme le festival en hommage à Alfonso Ortiz Tirado, connu comme le « ténor de l'Amérique » et qui fait de Alamos la capitale culturelle de l'Etat de Sonora.

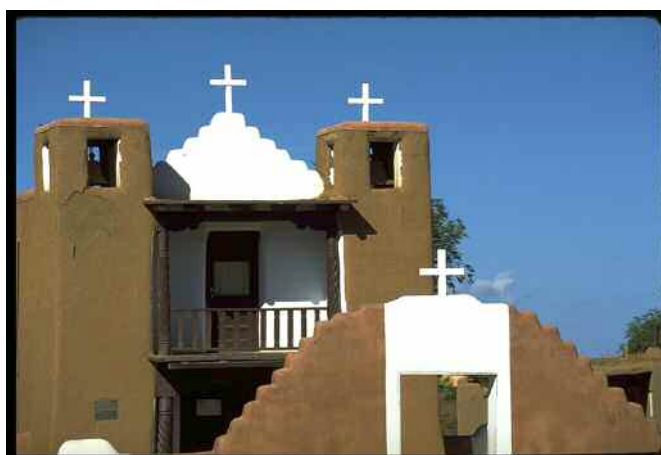
Y ont également lieu d'autres manifestations importantes telles que les Fêtes de



la Vierge de La Balvanera ou la Fête de l'Immaculée Conception.

Parmi les monuments les plus prestigieux de Alamos figurent notamment :

– **L'église** qui a été construite entre 1757 et 1804 avec trois nefs et un portail composé d'éléments classiques et baroques, et qui



accueillit le siège du premier évêque de Sonora. Les trois cloches de sa tour ont retenti avec l'essor de la mine, durant l'indépendance en 1827 quand Alamos était encore la capitale de l'Etat qui unissait Sonora à Sinaloa et à la Basse-Californie, durant la Réforme en 1865 quand le général-poète Antonio Rosales perdit la vie en sauvant la République et en 1866 quand le général Ángel Martínez, avec ses « macheteros » mit en déroute les troupes impérialistes lors d'une bataille décisive.

– **La Place des Armes** avec ses arcades majestueuses, ses rues étroites et pavées, ses balcons grillagés, ses vestibules, les patios et les arrières-cours des anciennes bâtisses, ses jardins de rêve, qui semblent d'une autre époque, pour le bien-être des habitants actuels.

Mais le voyage peut se prolonger par une visite au Paseo del Charlatón, au Musée des Coutumes, au Arroyo Cuchujaqui, où cohabitent plusieurs écosystèmes uniques au monde, au Callejón del Beso, ainsi qu'à d'autres localités situées à quelques kilomètres de là et dont l'histoire est liée à celle de Alamos : Minas Nuevas, La Aduana et Promontorios.

Pour les amateurs d'artisanat, Alamos recèle de meubles rustiques fabriqués en bois régionaux. On y trouve par ailleurs des articles à base de palmier, de laiton, de verre,

d'argent, de fer forgé, des instruments de musique, de la soie ou encore des couvertures en laine.

Un peu d'histoire...

Les débuts de Alamos remontent à la fin du XVII^{ème} siècle, à la suite de la découverte de mine-

rais d'argent dans les villes de Promontorios, La Aduana, Las Cabras, La Quintera et dans d'autres de moindre importance.

La ville de Alamos a été créée le 8 décembre 1682, par Domingo Terán de los Ríos. Dès sa fondation, elle a fait preuve d'une prospérité évidente en devenant en peu de temps la ville la plus importante du nord-ouest du Mexique, tant de par sa population que par son développement économique, politique, social et culturel de l'époque.

A l'origine, elle portait le nom de « Real de la Limpia Concepción de los Alamos » et également « Real de los Frailes ». L'importance de ses mines a été déterminante pour l'implantation d'une maison d'essai, bâtie peu après 1690 par Don Juan Salvador.

Durant de nombreuses années, Ala-





mos a été le siège d'un lieutenant général gouverneur de la province de Sinaloa.

Alamos a tenu son premier conseil municipal en 1814. Elle est devenue au fil du temps la ville la plus importante des provinces unies de l'Occident, raison pour laquelle elle a été déclarée le 24 novembre 1827 capitale de l'Etat de l'Occident mexicain. Elle a ainsi été la première ville à obtenir légalement ce statut, par décret du 19 janvier 1828. Elle l'est restée jusqu'au mois de mars 1831, date à laquelle les Etats de Sonora et de Sinaloa

ont été séparés. La région de Alamos, qui appartenait jusqu'alors à la province de Sinaloa, fut annexée à l'Etat de Sonora, à la demande de son conseil municipal et de ses habitants.

Du fait de sa position géographique et de son importance économique et sociale, Alamos a été le théâtre de plusieurs événements militaires, liés à la défense de la souveraineté nationale vers 1865 et à la révolution mexicaine au début du XX^{ème} siècle.

Durant le XIX^{ème} siècle, Alamos a

été un chef-lieu de parti. En 1865, sur décret de l'archiduc Maximilien d'Autriche, a été créé le département impérial de Alamos. Vers la fin du XIX^{ème}, Alamos fut chef-lieu de district, regroupant les villes de Alamos, de Minas Nuevas, Aduana, Macoyahui, Conicarit, Navojoa, Promontorios, Batacosa, Quiriego, Baroyeca, Tepahui, Rosario, Nuri, Movas et Río Chico. De nos jours, un grand nombre de ces municipalités a disparu alors que les cinq premières appartiennent à l'actuelle juridiction de la ville de Alamos. ■



Deux Mexicains remportent le prix Juan Rulfo

A l'occasion de la 22^{ème} édition du Concours international Juan Rulfo 2005, qui s'est déroulé le 12 décembre dernier à la maison de l'Amérique latine de Paris, 6.608 candidatures (135 pour la photographie, 5.946 pour la nouvelle et 527 pour le roman court) provenant d'Amérique latine, d'Espagne, de France, des Etats-Unis, ainsi que d'autres pays, ont été reçues.

RÉSULTATS :

– **Prix du Roman court** attribué –ex aequo– à Ana Clavel (Mexique) pour son œuvre *Las violetas son flores del deseo* et à Mirko Lauer (Pérou) pour son œuvre *Orbitas. Tertulias*. Ils reçoivent chacun 9.000 euros, et l'une des deux œuvres sera publiée par la maison d'édition madrilène Tabla Rasa. *Las violetas son flores del deseo* présente une structure impeccable et un style autant cadencé qu'entraînant, rythmé par des suggestions et de profondes explorations du

monde des désirs, au fur et à mesure que l'on pénètre les mécanismes secrets et complexes de la psychologie du héros et de son érotisme malade. Quant à *Orbitas*.

Tertulias, elle illustre, par son regard froid et désenchanté, un microcosme : Cerro Azul. Cette station balnéaire, métaphore de la société péruvienne, permet au narrateur d'enquêter sur le sens obscur des songes.

– **Prix de la Nouvelle** attribué à Pedro Jaime de Isla Martínez (Mexique) pour son œuvre *Papá se pegó un tiro hoy a las 6 :25 de la mañana*. Il reçoit 5.000 euros.

Avec une prose sobre et précise, Pedro Jaime de Isla Martínez construit un univers narratif où le naufrage d'une famille coïncide

avec les drames de l'immigration mexicaine aux Etats-Unis.

– **Prix de la Photographie** attribué à Thiago Barros (Brésil) pour son œuvre *Solitudes*. Pour cela, il reçoit 2.000 euros et l'exposition de ses photographies à la galerie Renoir du cinéma Le Latina (Paris). Dans ses photographies, Thiago Barros met sa sensibilité au service de ses qualités de vision. Ses cadrages ne laissent transparaître que l'essentiel d'un décor, d'un espace, d'un relief naturel. La narration photographique rejoint le « réalisme magique » d'un Juan Rulfo, mais l'écriture est renouvelée par la perception d'éléments étranges, qui trouvent une place dans l'image pour en traduire l'harmonie. ■



L'œuvre de José Emilio Pacheco récompensée

Le 12 décembre dernier, la présidente du Conseil national pour la culture et les arts du Mexique, Mme Sari Bermúdez, a remis en Espagne, le prix international Federico García Lorca-Ville de Grenade à l'écrivain mexicain José Emilio Pacheco.

En présence de M. Manuel Chaves, président de la Communauté autonome d'Andalousie, et de M. José Torres Hurtado, maire de la ville de Grenade, Mme Sari Bermúdez a indiqué que l'étendue de l'œuvre narrative, journalistique, essayiste et surtout poétique de cet humaniste mexicain a fait de lui un auteur indispensable tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Mexique. Elle a par ailleurs ajouté que ce prix à vocation universelle corrobore la reconnaissance à la qualité de la produc-



tion artistique qu'il a développée durant plus de 40 ans.

Au cours de leurs interventions respectives, le président de la Communauté autonome d'Andalousie et le maire de Grenade sont allés dans le même sens en indiquant que Pacheco représente l'une des voix les plus significatives au niveau éthique et esthétique de la poésie contemporaine

écrite en langue espagnole.

Tout en remerciant la remise de ce prix qui couronne l'ensemble de son œuvre poétique laquelle, selon le jury, constitue « un apport de premier ordre au patrimoine culturel de la littérature hispanique » et récompense « l'exigence créative, l'intensité, la qualité de son œuvre et sa réflexion critique à l'égard du

monde actuel », José Emilio Pacheco a rendu hommage à la « génération 27 »¹ pour sa remarquable contribution à la littérature hispano-américaine.

Lors de son discours, José Emilio Pacheco a évoqué tous les poètes de langue espagnole, allant de San Juan de la Cruz à Rubén Darío, en passant par Federico García Lorca et Bernardo Ortiz de Montellanos. Il a en outre reconnu la langue espagnole comme étant son unique richesse, en précisant « je suis le fruit de cinq siècles d'histoire partagée ». Par ailleurs, il a mentionné qu'il partageait ce prix avec toute la poésie écrite du Mexique. ■

1- La « génération 27 » est composée d'un groupe d'écrivains plus ou moins du même âge et tous concernés par un événement de leur époque. Ils sont confrontés aux mêmes problèmes et réagissent de façon identique face à ceux-ci. Ses principaux représentants sont : Pedro Salinas, Jorge Guillén, Gerardo Diego, Federico García Lorca, Rafael Alberti, Dámaso Alonso, Vicente Aleixandre, Miguel Hernández et Luis Cernuda.

Les ex-voto contemporains mexicains à l'honneur

Parfois, pour « presser » la providence on lui offre un ex-voto, petite plaque de bois ou de métal sur laquelle on fait peindre ou graver une pétition que l'on adresse à la Vierge de Guadalupe ou aux saints.

Lorsque le miracle est accompli, que le souhait est exaucé, que la catastrophe a été évitée, on remercie le ciel avec une de ces images que l'on place à l'église ou sur l'autel de la maison, entre quelques tubéreuses et un cierge.

Toute l'Amérique hispanique a connu l'usage de l'ex-voto, largement répandu par les ordres mendiants (malgré les réticences initiales de l'église) et souvent associé au culte d'autres images précolombiennes. C'est aujourd'hui au Mexique que cette tradition reste la plus vive.

Bien que fortement enraciné dans la ferveur religieuse, l'ex-voto déborde de son cadre spirituel pour se convertir en une expression artistique populaire originale. Par son intermédiaire, on continue à réclamer clémence, aide, soutien, travail, santé,

amour, mais il est également un prétexte pour aborder des sujets plus « profanes », parfois même tabous.

Une iconographie d'expression généralement naïve contraste avec le mordant des textes qui l'accompagnent et sont très souvent humoristiques ou truffés de délicieuses expressions populaires.

Ex-voto contemporains est une exposition qui regroupe 85 images commanditées par la Galerie Oscar Román de México à près d'une quarantaine de plasticiens. Elles ne trônent pas dans des églises, mais dans des galeries. Ces images illustrent une manière d'aborder la vie mexicaine, entre espoir et acceptation, avec toujours l'humour pour fil conducteur.

Bien qu'ils ne soient plus religieux, ces ex-voto contemporains accomplissent leur pèlerinage puisque avant de retourner en terre de Guadalupe et Quetzalcóatl, ils auront été exposés dans différentes capitales européennes.

Artistes exposants : Lourdes Almei-

da, Alejandro Arango, Arturo Arvizu, Enrique Ávila, María de Lourdes Berea, Helen Bickham, Flavio Bizzarri, Rocío Caballero, Agustín Castro López, Antonio Castro López, Víctor Chaca, Abelardo Favela, Carlos Fentanes, Luis Filcer, Rogelio Flores, Guillermo González, Javier Guadarrama, Alonso Guardado, Arturo Guerrero, Gilberto Guerrero, Fernando Guevara, Victoria Gutiérrez, Luce-ro Isaac, Lorena Isla, Galo Kerlegan, Mari-sa Lara, Ilán Lieberman, Jorge Luna, Francisco Macías, Jorge Marín, Arturo Márquez, Chantale Mazin, Mario Nuñez, Mariana Pereyra, Rodrigo Pimentel, Laura Quintanilla, Hatwig Rhode, Froylán Ruíz, Luciano Spano, Marco Vargas et Favián Vergara

**Maison du Mexique –
Cité Universitaire**

Du 13 au 27 janvier 2006

Ouvert tous les jours de 10h à 13h et de 14h à 19h. Entrée libre.

15 bis, boulevard Jourdan – 75014 Paris, RER Cité Universitaire.

Agenda culturel

« América Tropical », exposition collective

Du 25 novembre 2005 au 18 février 2006

Instituto de México à Paris

119, rue Vieille du Temple – 75003 Paris

Renseignements : 01 44 61 84 44

« Petits formats d'Amérique latine », peintures. Avec la participation de Carlos Torres et Alberto Ramírez

Du 25 novembre 2005 au 27 janvier 2006

Galerie Saint-Pierre, 10, rue Rafilhoux – 87000 Limoges.

Renseignements : 06 12 55 13 84

« Ex-voto, Contemporains mexicains », exposition collective

Du 13 au 27 janvier 2006

Organisée par la Maison du Mexique et l'Instituto de México à Paris

Maison du Mexique (CIUP)

15 bis, boulevard Jourdan – 75014 Paris

RER : Cité universitaire, Entrée libre

Ouvert tous les jours de 10h à 13h et de 14h à 19h

Renseignements : www.casademexico.org

« Volume réel, Couleur virtuelle », œuvres chromatiques de Carlos Cruz-Diez et sculptures de Agueda Lozano

Du 20 janvier au 12 mars 2006

Maison des Arts

11, rue de Bagnoux – 92320 Châtillon

Renseignements : 01 40 84 97 11 ou

<http://maisondesarts.ville-chatillon.fr>

« L'environnement au Mexique et l'OCDE », conférence de Veronique Deli, ministre chargée de l'environnement à la délégation du Mexique auprès de l'OCDE

Mercredi 22 février 2006, à 18h30

Maison de l'Amérique latine

217, bd Saint-Germain – 75007 Paris

Entrée gratuite

Renseignements : 01 49 54 25 06.

Parution du livre « Le siège de l'aigle » (La silla del águila),

de Carlos Fuentes

Traduit de l'espagnol (Mexique)

par Céline Zins. Ed. Gallimard,

« Du monde entier »

444 p., 22 euros

Parution du livre « Territoires du temps.

Une anthologie d'entretiens »

(Territorios del tiempo),

de Carlos Fuentes

Choix et introduction

de Jorge F. Hernández.

Traduit de l'espagnol (Mexique)

par Céline Zins. Ed. Gallimard, « Arcades »

398 p., 19,50 euros.

Concert de Djolanda Preciado

Jedi 23 février 2006 à 21h,

Satellit Café, 44, rue de la Folie Méricourt,

75011 Paris. Métro : Ambroise / Oberkampf

Tél. : 01 47 00 48 87.

Entrées : 8 et 10 euros.

LE MEXIQUE
AUJOURD'HUI

Votre avis nous intéresse...
publicfrancia@sre.gob.mx



¿ES USTED DE NACIONALIDAD MEXICANA?

¿RADICA EN FRANCIA?

¡VENGA A REGISTRARSE!

La Embajada de México en Francia lo invita a registrarse ante su Sección Consular a fin de renovar la lista de nacionales mexicanos que viven en territorio francés.

Esta información es:

- **Simple y sencilla de dar**
- **Privada y para uso exclusivo de la Sección Consular**
- **Indispensable en caso de emergencia**
- **Util para fomentar la comunicación entre la comunidad mexicana**

Existen dos maneras de llenar el formulario:

► **Solicítelo a la Sección Consular de la Embajada de México en Francia**

4, rue Notre Dame des Victoires 75002. París

► **Imprímalo desde Internet y envíelo por correo acompañado de una copia fotostática de su pasaporte:**

www.sre.gob.mx/francia

Para mayor información, comuníquese al 01.42.86.56.20

SRE

SECRETARÍA
DE RELACIONES
EXTERIORES

EMBAJADA
DE MEXICO
EN FRANCIA



RESTAURANTS MEXICAINS

A LA MEXICAINE

68, Rue Quincampoix - 75003 Paris

Tél. : 01 48 87 99 34

ANAHUACALI

30, Rue des Bernardins - 75005 Paris

Tél. : 01 43 26 10 20

AY CARAMBA

59 Rue de Mouzaïa - 75019 Paris

Tél. : 01 42 41 23 80

AZTECA

7, Rue Sauval - 75001 Paris

Tél. : 01 42 36 11 16

CIELITO LINDO

33, Rue de Charonne - 75011 Paris

Tél. : 01 47 00 16 44

LA CUCARACHA

31, Rue Tiquetonne - 75002 Paris

Tél. : 01 40 26 68 36

TACO LOCO

116, Rue Amelot - 75011 Paris

Tél. : 01 43 57 90 24

LA TIPICA

151, Quai de Valmy - 75010 Paris

Tél. : 01 40 34 39 03

PRODUITS MEXICAINS

MEX & CO

10, Rue Dante - 75005 Paris

Tél. : 01 46 34 14 12

IZRAEL

30, Rue François Miron - 75004 Paris

Tél. : 01 42 72 66 23

SVD

39, Rue de Bellefonds - 16100 Cognac

Tél. : 01 45 82 83 11

COULEURS DU MEXIQUE SARL

(artisanat mexicain)

3 rue du Fléau - 78125 Saint Hilarion

ADRESSES UTILES

AMBASSADE

9 rue de Longchamp,

75116 Paris;

tél. : 01 53 70 27 70;

fax : 01 47 55 65 29.

INSTITUTO DE MÉXICO

119 rue Vieille-du-Temple,

75003 Paris;

tél. : 01 44 61 84 44;

www.mexiqueculture.org

SERVICE COMMERCIAL

Bancomext

4 rue Notre-Dame-des

Victoires, 75002 Paris;

tél. : 01 42 86 60 00.

SECTION CONSULAIRE

même adresse;

tél. : 01 42 86 56 20;

CONSEIL DE PROMOTION

TOURISTIQUE

même adresse;

tél. : 01 42 86 96 13;

Numéro Vert :

00 800 11 11 22 66

e-mail :

france@visitmexico.com

MAISON DU MEXIQUE

Cité universitaire,

9C boulevard Jourdan,

75690 Paris cedex 14;

tél. : 01 44 16 18 00.

www.casademexico.org

CONSULATS HONORAIRES

Barcelonnette,

tél. : 04 92 81 00 27.

Bordeaux,

tél. : 05 56 79 76 55.

Dijon, tél. : 03 80 68 20 19

Fort-de-France,

tél. : 05 96 72 58 12.

Lyon,

tél. : 04 72 38 32 22.

Marseille,

tél. : 04 91 54 70 50

Monaco,

tél. : 00 377 93 25 08 48.

Strasbourg,

tél. : 03 88 45 77 11.

Toulouse,

tél. : 05 34 41 74 40.

Zacatecas, patrimoine culturel de l'Humanité



Zacatecas étant l'une des trois villes coloniales par excellence du pays avec Oaxaca et Puebla, ce que propose ce lieu en matière architecturale est extrêmement riche et varié, tout particulièrement si l'on débute la visite par sa Cathédrale à la façade en pierre de taille rose finement taillée, le magnifique ancien couvent de San Francisco et l'église baroque de Santo Domingo.

Rien que pour ses musées, son architecture et ses collections, il est indispensable de visiter Zacatecas. Ne manquez pas de voir les musées Rafael Coronel, Pedro Coronel, Francisco Goitia, Manuel Felguérez et le musée Zacatecano. De plus, à une courte distance de la ville on trouve le musée Virreinal de Guadalupe et le musée archéologique de La Quemada.

La tradition en matière d'artisanat à Zacatecas réside essentiellement dans le travail d'objets en argent ou en cuir. Il est possible d'acquiescer cet artisanat dans le

marché qui se trouve à côté du musée de la « Toma de Zacatecas », sur les hauteurs de la colline de la Bufa.

Classée au patrimoine culturel de l'Humanité de l'UNESCO en 1993, Zacatecas permet de visiter une mine sur les flancs de la colline de « El Grillo » où, à bord d'un train qui rappelle ceux utilisés pour l'extraction du minerai, vous vous enfoncerez dans des tunnels pour ensuite parcourir à pied des galeries tout en suivant les explications d'un guide sur les conditions et techniques de travail depuis l'époque coloniale jusqu'à 1964, date de la fermeture de l'exploitation.

Habitée depuis sa fondation à être une ville frontière, Zacatecas fut hier la limite nord de la culture méso-américaine et la bastion de la Conquête dans son avancée vers le Nord. Aujourd'hui, la ville partage le dynamisme industriel des habitants du Nord et l'attachement aux traditions

caractéristiques du Sud.

Fondée en 1546 par le soldat Juan de Tolosa, Zacatecas fut l'une des plus importantes capitales de la Nouvelle-Espagne : les Franciscains contrôlaient depuis ses murs 58 couvents, atteignant le sud des États-Unis. En 1715, on y recensait 40.000 habitants. Après le siècle de guerre qui débuta avec l'Indépendance, elle ne devait retrouver ce chiffre que vers la fin des années soixante-dix. Témoin de sa vocation moderne est le fait qu'en 1857 elle connut son premier atelier photographique et, sous le regard de passants ébahis, la première automobile y circula en 1902. Le 23 juin 1914, elle fut prise par Francisco Villa, en ce qui constitua l'une des batailles décisives de la Révolution.

À quelque 50 km au sud se trouve la surprenante zone archéologique de La Quemada qui fleurit à partir de l'an 300 de notre ère et qui entretenait des relations commerciales avec la lointaine Teotihuacán. ■